

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2014

PLFRSS POUR 2014 - (N° 2044)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 80

présenté par
Mme Berger

ARTICLE LIMINAIRE

Substituer aux deuxième et troisième lignes de la seconde colonne du tableau de l'alinéa 2 les deux lignes suivantes :

«

-1,9
-1,9

».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Mise en cohérence avec le texte du Projet de loi de financement rectificatif pour 2014.